LES « POLITICORUM, SIVE CIVILIS DOCTRINAE, LIBRI SEX »

DE JUSTE LIPSE

ÉDITION CRITIQUE DU LIVRE IV

PAR

Antoine CORON

maître ès lettres

INTRODUCTION

Nous avons consulté les archives plantiniennes du Museum Plantin-Moretus d'Anvers (66-76, 92, 773, 777, 779, 973, 1227, 1229, 1232); les manuscrits lipsiens de la Bibliotheek der Rijksuniversiteit de Leyde (mss. Lips. 3, 4, 6, 17, 18, 59), et les manuscrits Vulcanius 101 et B.P.L. 1886, qui y sont aussi conservés; les manuscrits 986 et 987 de la Bibliotheek der Rijksuniversiteit d'Utrecht; les recueils de lettres du fonds Dupuy (490, 632, 699, 706), du fonds espagnol (448) et des nouvelles acquisitions latines (1554) de la Bibliothèque nationale; enfin le manuscrit 1455 de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

D'autre part, nous avons utilisé, pour établir la genèse des Politica, cerner leur influence, faire l'histoire de leurs nombreuses éditions, et plus généralement éclairer la période 1586-1591 de la vie de Lipse, les nombreux recueils de correspondances publiés jusqu'à nos jours qui contiennent des lettres écrites par lui, à lui ou sur lui. Les recueils qu'il publia lui-même (Epistolarum selectarum III. Centuriae, 1601; Epistolarum selectarum centuria... ad Germanos et Gallos, 1602; Epistolarum selectarum centuria miscellanea, 1602; Epistolarum selectarum centuria

tarum centuria prima [— tertia] ad Belgas, 1602; Epistolarum selectarum centuria... ad Italos et Hispanos, 1604; et ceux qu'on publia après sa mort, principalement les Epistolarum... decades XIIX (1621), les Ad Theodorum Leeuwium... epistolae (1649), le Sylloges de Pieter Burman (1727, t. I et II), les Lettres inédites publiées par G.-H.-M. Delprat (1858), la Correspondance inédite publiée par MM. A. Gerlo et H.-D.-L. Vervliet (1964), et l'Epistulario publié par M. A. Ramirez (1966); enfin le recueil de S. A. Gabbema, la correspondance de Welser, celle des Hotman, d'Abraham Ortelius, de Christophe Plantin, et de Laevinius Torrentius.

Nous n'avons pas négligé les pamphlets qu'échangèrent Lipse et Dirck V. Coornhert en 1590. Cependant, cette polémique ayant été amplement étudiée dans des ouvrages récents, il ne nous a pas paru nécessaire de nous y attarder.

CHAPITRE PREMIER

L'AUTEUR

Quand parurent les Politica, Lipse enseignait à l'université de Leyde depuis onze ans. Ce Brabançon, né en 1547, célèbre depuis déjà quelques années par ses travaux philologiques, historiques et philosophiques, y enseignait le droit et l'histoire, et sa formation universitaire fut essentiellement juridique. Son seul grade était une licence en droit qu'il obtint d'ailleurs assez tard en 1576. Mais il s'était fait connaître dès l'âge de vingt-deux ans par un ouvrage à caractère philologique dédié au cardinal de Granvelle, les Variae lectiones. Un séjour à Rome de quelques mois lui avait fait rencontrer Muret, qui avait donné une excellente édition de Sénèque, et qui le fit s'intéresser à Tacite. Deux ans passés à l'université luthérienne d'Iéna ajoutèrent à sa réputation déjà grande, quand il y fut élu doyen, bien que simple bachelier. C'est ce séjour compromettant qui l'incita, après la victoire de Don Juan d'Autriche à Gembloux (1578), à fuir les Pays-Bas du sud et à s'exiler à Leyde où son ami Janus Dousa venait de fonder tout récemment l'université calviniste. C'est là qu'il allait produire ses ouvrages les plus remarquables, principalement le De Constantia (1584) qui apparaît comme la première tentative réussie d'adaptation moderne de la philosophie stoïcienne tardive (Nouveau Portique). A la suite de la parution des Politica (1589), une polémique mal engagée sur un sujet trop brûlant (la tolérance) mit à mal sa réputation, et Lipse, profitant d'une cure à Spa, ne revint plus. Nommé professeur à Louvain, il participa désormais au combat mené par la Contre-Réforme et l'Espagne contre ses amis d'hier. Sa présence redonna quelque lustre à l'Académie qui se mourait, et dont allait sortir dans les années 1600 toute une génération d'élèves brillants qui contribuèrent au renouveau catholique de l'âge baroque, et dont Duvergier de Hauranne, à sa façon ne fut pas un des moindres. Les honneurs vinrent à Lipse sur le tard : nommé historiographe du roi en 1595, il devint conseiller en 1605, moins d'un an avant sa mort.

Son œuvre, dont nous avons cité trois titres, est principalement érudite, bien qu'on puisse à son égard parler encore d'humanisme. Pour lui en effet, le point de départ fut la philologie, avec l'édition magistrale de Tacite qu'il donna en 1574. D'autres éditions suivirent, et d'autres commentaires, mais sans se borner à des travaux linguistiques, il passa à l'histoire en publiant ses Saturnalia (1582), le De Amphitheatro (1584), le De Militia Romana et le Poliorceticon (1596). Lipse, historien, s'intéresse surtout à la vie quotidienne : les deux premiers ouvrages cités devaient être complétés par un ouvrage sur la chasse, de facon à constituer une vaste histoire des jeux à l'époque romaine. Il commença aussi un énorme ouvrage (la Fax historica) qui devait être une histoire des institutions et de la société romaines. La réflexion sur l'histoire, son admiration pour le style et la pensée de Sénèque le poussèrent à s'intéresser à la philosophie storcienne, dont le De Constantia et les Politica sont pénétrés. Il donna une histoire du Nouveau Portique et un traité de la philosophie de Sénèque et d'Épictète dans ses deux ouvrages complémentaires, la Manuductio ad stoïcam philosophiam et la Physiologia stoïcorum (1604).

CHAPITRE II

LA GENESE DES « POLITICA »

En 1583. Lipse avait achevé le De Constantia qui parut au début de l'année suivante. Il semble qu'il ait eu le projet d'un ouvrage politique complémentaire dès la fin de l'année 1586, sans savoir encore très bien ce dont il s'agirait, mais s'adressant cette fois aux gouvernants, et non pas, comme dans le De Constantia, aux gouvernés. Après une tentative de fugue en Allemagne (20 septembredébut novembre 1586), Lipse se mit sérieusement au travail. Selon son habitude. il donnait à imprimer en même temps qu'il rédigeait et, fin mai 1587, seize pages de l'édition in-4º qui parut deux ans après étaient déjà sorties des presses. Il avait alors en tête le plan définitif de l'ouvrage, et l'impression semblait devoir se terminer durant l'été 1587. Mais à partir de juillet, Lipse se plaignit de la difficulté et de la lenteur de son travail. En août, il craignait qu'il ne parût pas au bon moment. Il continua pourtant sa rédaction pendant quelques mois sans rien donner à imprimer. En avril 1588, il l'avait arrêtée. Sans doute les premières réactions lui étaient-elles parvenues d'amis à qui il avait envoyé quelques « bonnes feuilles », et il hésitait à faire paraître un ouvrage qui, il le sentait bien, soulèverait la tempête. En juin 1588, il exprima d'autres craintes, notamment celle de s'être trompé dans son plan, et s'il différait la parution de l'ouvrage, c'était à cause des chapitres II-IV du livre IV. En juillet cependant il reprit son travail, et à la fin du mois, il ne restait à imprimer qu'une trentaine de pages de l'édition in 4º. Plantin, au début du mois d'août, s'attendait à recevoir incessamment la fin de l'ouvrage. En fait, Lipse continuait de retarder l'impression, et les Politica ne sortirent des presses de François Raphelengien qu'en juin 1589. En août,

les Breves Notae portant sur les livres I, II et III jusqu'au chapitre VIII furent aussi achevées, et on commença à vendre les Politica in-4° reliés avec elles à Anvers fin août. Peu de temps après, François Raphelengien mit en vente une deuxième édition, in-8°, moins chère, qui s'écoula très vite, si bien qu'en 1590 une autre édition in-8° parut, corrigée, bien meilleure que les deux précédentes. Cette même année, des copies faites sur la première édition in-8° parurent à La Rochelle et à Francfort, sans autorisation, ainsi qu'une traduction néerlandaise à Franeker, et française à La Rochelle.

Les tempêtes prévues par Lipse se soulevèrent. Une polémique s'engagea entre Dirck V. Coornhert et lui. D'abord épistolaire, elle devint publique quand Coornhert publia en néerlandais son Proces (1590) dans lequel il traduisait toute la correspondance échangée. Lipse répliqua par son De una religione (1590), où, en essayant de ridiculiser son adversaire, il commentait en les justifiant les propositions émises dans les chapitres II-IV du livre IV. Coornhert répliqua par une Defensio processus de non occidendis haereticis (1591) qu'il ne vit pas paraître car il mourut peu avant. Lipse en mars 1591 avait quitté Leyde, et le 5 juin envoyait sa démission aux curateurs.

Agacé par les réimpressions fautives qui se faisaient un peu partout, il demanda à Abraham Ortelius de lui obtenir un privilège général de l'empereur pour tous les ouvrages qu'il éditerait, ce qu'il obtint de Rodolphe II le 1^{er} août 1592. A la fin de l'année, il était nommé professeur d'histoire à l'université de Louvain, et entreprit de corriger les *Politica* que le pape Sixte Quint avait mis à l'Index en 1590. L'approbation du censeur est datée du 20 septembre 1593, mais le 30 mai, Lipse demandait à Moretus de les imprimer en toute hâte, car Rome le pressait de le faire. Au début de 1594, il semble qu'ils étaient en cours d'impression. Cependant Lipse la retarda, car il voulait ajouter les *Notae* aux livres V et VI qui ne parurent jamais. C'est au début de 1596 que cette nouvelle édition parut à Anvers, in-8°, remaniée en bien des points (notamment au chapitre IV du livre IV), augmentée de *Notae* jusqu'au chapitre II du livre IV et corrigée très soigneusement. Cette édition nous a servi d'édition de base. Du vivant de Lipse, trois autres éditions parurent auxquelles il eût pu mettre la main, mais il s'en dispensa (Anvers, 1589, 1604, in-4°; Leyde, 1605, in-24°).

Nous avons retrouvé le brouillon du De una religione liber, et grâce à lui et à l'inventaire après décès de la bibliothèque de Lipse, nous avons pu établir la façon dont Lipse rédigea le De una religione. Nous pensons qu'il travailla de même aux Politica. Lipse en lisant prenait des notes dans de grands cahiers où il rangeait par thèmes sous des mots-clés les citations qu'il rencontrait. Composant un ouvrage, il faisait un premier brouillon où il se contentait de jeter sous des têtes de chapitre ou de paragraphe les références des citations telles qu'elles se trouvaient dans ses cahiers : le nom de l'auteur et la page dans l'édition utilisée. Puis venait le travail de rédaction : les citations étaient transcrites in extenso avec en manchette des références plus classiques. S'il était besoin, un calligraphe faisait une copie de ce deuxième brouillon, qui était envoyée à l'imprimeur. Quand Lipse vivait à Leyde, il surveillait l'impression, relisait les épreuves et les corrigeait. C'est le cas pour le De una religione. Quand il vécut à Louvain, on lui envoyait les feuilles imprimées et corrigées au fur et à mesure de l'impression pour qu'il les relise. Quand il y avait des illustrations à placer, il se rendait spécialement à Anvers.

CHAPITRE III

CONTENU

Le livre IV est placé au centre des *Politica* entre les trois premiers livres, relativement courts, qui traitent de la Prudence en général, du Principat comme de la meilleure forme de gouvernement et des vertus du Prince, et les deux derniers qui traitent de la Prudence militaire, de la guerre civile et de la tyrannie.

Il contient l'essentiel de la doctrine politique de Lipse : la Prudence civile. c'est-à-dire la science du gouvernement en temps de paix. Après avoir évoqué la difficulté de son sujet (chap. 1), Lipse traite d'abord d'un problème particulier mais brûlant en 1589 : celui de la tolérance religieuse. Le prince doit s'intéresser à la religion de son État, car le rôle de la religion est capital, mais il n'en faut qu'une seule et conserver l'ancienne plutôt qu'innover (chap. 11). Si des dissidences religieuses se produisent, deux cas sont à distinguer : s'il y a des troubles, le prince doit violemment réprimer les dissidents (chap. III) ; si ces dissidents ne font pas de prosélytisme et ne troublent pas l'État, il faut les tolérer et essayer par la douceur de les ramener à la raison (chap. IV). Lipse passe ensuite à des questions plus profanes. Le prince devant connaître ceux qu'il gouverne, Lipse lui fait du peuple un tableau très noir (chap. v), complété par une sombre description du métier de roi (chap. vi), toujours près d'être renversé, entouré de haine, de rivaux, exposé à toutes sortes de guet-apens, et vivant dans une crainte perpétuelle. Pour l'aider, il dispose de gardes, d'une armée, de citadelles ou mieux, de colonies, mais surtout de deux avantages principaux, la bienveillance des suiets à son égard, qu'il suscite par la douceur, la générosité et l'indulgence (chap. VIII), et l'autorité qu'il exerce sur eux, mélange d'admiration et de crainte. qui l'oblige à être sévère, conserver les anciennes lois en innovant modérément, concentrer tous les pouvoirs entre ses mains, être puissant grâce à ses ressources, ses armées, sa sagesse, ses alliances et la Fortune, enfin être de mœurs irréprochables, ou le paraître (chap. IX). Le prince aura à faire face à des attentats ou à des soulèvements : Lipse lui donne au chapitre x les moyens de les éviter et de les punir. Cependant les deux écueils à éviter sont la haine (chap. XI) et le mépris (chap. XII). A propos du premier, Lipse demande de ne pas l'éveiller par la cruauté dans les châtiments ou la lourdeur des impôts, et appelle de ses vœux la restauration de la censure de type romain, veillant à la fois sur les richesses et sur les mœurs. Les chapitres XIII et XIV traitent de la prudence mêlée, c'est-àdire des cas où la Nécessité oblige le prince à être fourbe. Lipse distingue trois degrés de fourberie : les petites, qui sont souhaitables, les moyennes, tolérables, et les grandes, haïssables.

Les *Politica* se présentent comme un centon. Lipse dit lui-même : « a priscis illorum gnomas filo quodam verborum meorum necto, et, irriso olim verbo, ferrumino ». (*Ep. Sel. Cent.* II, XXI).

CHAPITRE IV

SOURCES

Les Politica étant un centon, les citations sont fort nombreuses : on en dénombre près de 750 dans le livre IV. On peut les considérer comme des indications de sources. L'auteur le plus cité est Tacite (174 citations, tirées principalement des livres I-IV des Annales et I-II des Historiae). Puis viennent Cicéron (103 citations, dont près du tiers sont extraites du De officiis), et Sénèque (92 citations, principalement du De clementia, du De ira, et des Epistulae). Parmi les auteurs abondamment cités, mais loin derrière les trois précédents, on note Aristote (28 citations, surtout du livre V de la Politique), Dion Cassius (25 citations, principalement du livre LII), Plaute (16 citations), Pline le Jeune (37 citations, dont 33 tirées du Panégyrique de Trajan), Quinte-Curce (25 citations), Salluste (53 citations, dont 27 des Epistulae ad Caesarem senem de re publica), Tite-Live (28 citations), et Valère-Maxime (14 citations). Les autres auteurs cités ne le sont qu'entre une et dix fois. On trouve : Accius, Aetius, Ammien Marcellin, Antiphane (dans Stobée), Aristophane, Athénée, saint Augustin, Ausone, saint Basile, saint Bernard, la Bible, Cassiodore, César, Claudien, le Code théodosien, Demadès (dans Valère-Maxime), Démosthène, Diodore de Sicile, Diogène Laërce, Diotogène le Pythagoricien (dans Stobée), Diphile (dans Stobée), Ennius, Epicharme, Erasme, Euripide, Festus, Florus, Grégoire le Grand, Homère, Horace, Isidore de Séville, Jamblique (dans Stobée), Justin, Juvénal, Lactance, Lampride, Lucain, Lucien, Lucrèce, Martial, Ovide, Pacuvius, Perse, Pindare, Platon, saint Prosper d'Aquitaine, Publilius Syrus, Pythagore (dans Stobée), Ouintilien, Silius Italicus, Socrate le Scolastique, Aelius Spartianus, Jean Stobée, Suétone (9 citations), Térence, Tertullien, Théocrite, Théognis, Thucydide, Varron, Velleius Paterculus, Virgile, Vulcacius Gallicanus, Xénophon.

Cependant, si les auteurs les plus cités le sont sans intermédiaire, bien qu'il y ait des exceptions ou des coïncidences, certaines citations d'auteurs mineurs sont tirées d'ouvrages lus précédemment et qui contenaient de nombreux extraits d'auteurs antiques. Lipse n'usait pratiquement pas des recueils de citations ou d'aphorismes (nous ne pensons pas qu'il ait utilisé les Aphorismi politici de Lambert Daneau). Mais il lisait toujours la plume à la main, et comme nous l'avons dit précédemment, notait en lisant des citations dans des cahiers où elles étaient rangées par thèmes. Nous publions en appendice le premier brouillon du De una religione, et les références qui y sont notées le confirment : près de la moitié des citations sont tirées de deux petits opuscules parus peu de temps auparavant.

Parmi les sources non désignées par Lipse, nous avons mis en relief la place d'Erasme dont les Adages servirent à Lipse de modèle, et l'influence considérable de Machiavel (Le Prince et les Discours) et de Bodin (La République). Celle de Montaigne est très faible, mais se retrouve de temps en temps.